COMMENT NOUS AVONS NOURRI
LA CONTINUITÉ DES ACTIONS AUPRÈS DES ENFANTS
DE NOS QUARTIERS PAR LA COLLABORATION

Notre livre de recettes

pour une collaboration réussie en petite enfance à Saint-Henri et Petite-Bourgogne

TABLE DE CONCERTATION
PETITE ENFANCE-FAMILLE
DE SAINT-HENRI ET PETITE-BOURGOGNE

Par : le comité d'évaluation[1], Table de concertation petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne

Conception graphique :
www.guylaineprovencher.ca

Transformation souhaitée évaluée :

« Les partenaires ont établi des collaborations renforçant la continuité des actions auprès des familles[2]. »

Préface 2

Mot de la Table de concertation des services à la petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne 2

INTRODUCTION

Les ingrédients essentiels à toutes les recettes 3

Les retombées de la collaboration pour les collectivités de Saint-Henri et Petite-Bourgogne 3

LES RECETTES GAGNANTES DE LA COLLABORATION

Le savoureux pot-au-feu de la Table de concertation petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne 6

Le gruau matinal : coordination de la démarche pour connaître les enfants en besoin de soutien préventif et intervenir auprès d'eux avant l'école 8

Le riz biryani des formations communes aux intervenants 10

Le gâteau à étages de la démarche Passage à l'école 13

Les boîtes à lunch bien garnies – le camp pédagogique, École De la Petite-Bourgogne et Amitié Soleil 15

La sauce veloutée de l'éveil à la lecture et à l'écriture 17

Les sushis tous ordonnés – l'aménagement des parcs et des rues pour la santé, la sécurité et le bien-être des tout-petits 19

Le Sentier de la Bourgogne, ou le potager de tous 21

La frittata remplie d'œufs — les sorties collectives 24

La tarte aux pommes à la saveur de la petite enfance de la fête de Saint-Henri 26

Le chocolat chaud du Noël sur la rue Chatham 28

PRÉFACE

L'implantation du Plan d'action 2014-2017 de la Table de concertation petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne est accompagnée d'une démarche évaluative participative et appréciative. Elle est menée par un comité d'évaluation composé d'intervenants des organismes partenaires. Le comité aviseur, avec le comité d'évaluation, a choisi comme objet d'évaluation la transformation souhaitée du Plan d'action Communauté/Communauté : « Les partenaires ont établi des collaborations renforçant la continuité des actions auprès des familles », intégrant la transformation du Plan d'action Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) : « Les intervenants diversifient les activités en conscience phonologique auprès des parents et des enfants. » Ces transformations ont été choisies parce qu'elles permettront à la Table, après deux démarches évaluatives portant sur les enfants et les parents, de documenter et de partager cette fois-ci son progrès et ses acquis sur le plan de la concertation en petite enfance, mettant en relief les effets de celle-ci sur le partage des savoirs et des ressources entre partenaires, sur la cohésion de l'intervention auprès des familles et auprès de l'environnement local, ainsi que sur le soutien fourni aux familles. Ce livre de nos recettes gagnantes, fruit de cette démarche appréciative, vise à reconnaitre et célébrer les réussites de notre collaboration et dans l'esprit d'inspirer d'autres communautés à fabriquer leurs propres recettes.

MOT DE LA TABLE DE CONCERTATION PETITE ENFANCE-FAMILLE DE SAINT-HENRI ET PETITE-BOURGOGNE

C'est avec fierté et enthousiasme que la Table de concertation petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne vous présente aujourd'hui ce livre de recettes pour une collaboration réussie en petite enfance. Pour tous les organismes communautaires familles, les centres de la petite enfance, les maisons d'hébergement et les organismes institutionnels membres de la Table, ce document constitue un précieux cadeau pour se souvenir du chemin parcouru ensemble. Il nous guide aussi dans la direction à poursuivre. Il témoigne du sens et de l'importance que nous avons donné aux mots ***concertation, collaboration et partenariat*** au fil des ans.

En référence au proverbe africain ***Ça prend tout un village pour élever un enfant***, la démarche ayant menée à la publication de ce livre de recettes nous rappelle à quel point la mobilisation des acteurs d'un même quartier, dans l'atteinte d'objectifs partagés pour améliorer le développement et le bien-être des enfants 0-5 ans et de leur famille peut être porteuse d'espoir et de réussite pour ces derniers.

Nous vous invitons à discuter de ces recettes, à les partager, à les bonifier pour les faire vôtres. Après tout ***Ça prend plusieurs quartiers pour élever des enfants***...

Un merci particulier à tous les membres du comité évaluation pour leur implication soutenue dans la démarche évaluative et la réalisation du présent document.

RÉSUMÉ

LES INGRÉDIENTS ESSENTIELS À TOUTES LES RECETTES

Comprendre et accepter les forces et les limites de tout un chacun.

Être et faire ensemble – une bonne équipe solidaire autour d'une vision commune.

Avoir les besoins des enfants et des familles au cœur de toute décision.

Être patient, persévérant et tenace, sachant qu'il y aura des hauts et de bas.

LES RETOMBÉES DE LA COLLABORATION POUR LES COLLECTIVITÉS DE SAINT-HENRI ET PETITE-BOURGOGNE

1. La belle collaboration appelle la belle collaboration ; les partenaires rayonnent, multiplient leurs partenariats et ainsi élargissent les horizons d'action en travaillant avec d'autres ayant les mêmes objectifs.
2. L'action systémique impliquant tous les organismes, toutes les institutions et sphères d'influence possibles permet d'agir de front sur l'ensemble de la collectivité. Cette action systémique, étant alignée et arrimée, exerce une force de changement au-delà de la somme des actions individuelles.
3. La reconnaissance et la valorisation des rôles et des contributions de chacun dynamisent les actions et contribuent à l'épanouissement des organismes, des partenariats et des personnes.
4. Le soutien mutuel permet de mieux essuyer les revers tout en gardant son optimisme intact.
5. La multiplication des liens entre les intervenants, les actions et les contenus assure un filet de sécurité tissé serré, une collectivité qui s'efforce de ne perdre personne.
6. Les liens denses et la persévérance au fil des années ont fait l'acompte sur la pérennité – les relations solidaires et les capacités d'action collective perdureront au-delà de toute circonstance externe.

NOS RECETTES GAGNANTES

de la collaboration

Le savoureux pot-au-feu

de la Table de concertation petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne

ÉQUIPEMENT

Une énorme mijoteuse : tous les partenaires, de tous les secteurs, s'y immiscent.

INGRÉDIENTS

- Une bonne équipe solidaire : les 24 organismes et institutions partageant des préoccupations communes quant au développement global des enfants âgés de 0 à 5 ans, au soutien parental et à l'amélioration des conditions de vie des familles.
- La clé de cette recette est d'utiliser les ingrédients à portée de main : des interventions et des actions connues. La recette se base sur un principe adopté depuis le début de la concertation en 1997 : l'intégration des fonds dans les activités existantes, visant la consolidation et le maintien des programmes et des services en place plutôt que la mise en place de nouvelles actions.
  - On y dépose : haltes-garderies de stimulation précoce ; ateliers de stimulation ; activités parent-enfant ; formations; activités collectives, et une gamme d'actions en ÉLÉ.
  - Au fil des années, dans la mesure où les saveurs se mélangent, on devient un plat plus intégré et on y ajoute des sorties collectives (voir la recette : *La frittata plein d'œufs ; les sorties collectives*), des formations plus communes (voir la recette *Le riz biryani des formations communes aux intervenants*)), des actions unifiées de représentation, des fêtes collectives (voir la recette *La tarte aux pommes à la saveur de la petite enfance de la Fête de St-Henri*).
- Autre ingrédient incontournable : les partenaires mettent les intérêts des enfants de la collectivité avant leurs intérêts organisationnels, bouillonnant dans l'absence de méfiance et de compétitivité, pour obtenir un goût manifeste de maximiser les ressources pour la collectivité.
- Chaque partenaire contribue en ajoutant ses nutriments et ses saveurs : son expertise particulière et les singularités de sa démarche dans son milieu. Tous sont invités à participer, et ce, selon leurs disponibilités.

MÉTHODE

1. Laisser mijoter et brasser soigneusement pendant très longtemps. On s'arme de temps, de patience et de persistance.
2. S'efforcer d'apprendre de ses succès et de ses revers ; ajuster l'assaisonnement, les démarches.
3. Impliquer beaucoup de chefs : tous les partenaires se sentent concernés ; il y a énormément de circulation d'information, tous se tiennent informés et informent les autres.

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- Une grande confiance s'est installée entre les partenaires, ce qui rend le pot-au-feu très riche et réconfortant. Le résultat est encore plus délicieux avec les années ; il a fallu près de 20 ans pour atteindre le niveau de collaboration dont la Table se réjouit actuellement.
- En partant de l'idée que ce sont nos enfants, le travail dans un mode de complémentarité et d'entraide a mené à ce que la collectivité :
  - porte des projets collectifs faisant preuve d'un haut niveau de confiance et de respect mutuels :
    - » par exemple : le développement en Centre de petite enfance (CPE), qui a été réfléchi par la Table pour le territoire dans son ensemble ; la mutualisation des services entre organismes communautaires (OC) telle la comptabilité ; une initiative d'approvisionnement alimentaire partagé des OC et des CPE ; la planification conjointe du programme annuel des sorties collectives ; les coanimations d'ateliers par le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (à l'origine en 1997, le Centre local de services communautaire, CLSC) et les organismes familles.

La Table de concertation petite enfance - famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne regroupe aujourd'hui 24 organismes et institutions. Les tables de concertation de quartier (la Coalition de la Petite-Bourgogne Quartier en santé et Solidarité Saint-Henri) y ont chacun des représentants afin de favoriser l'arrimage des actions au besoin. Ensemble, ils ont apprêté un plat costaud, nourrissant et réconfortant.

  - » par exemple, concernant les coanimations mentionnées ci-dessus, le souci du CIUSSS lorsqu'il est aux prises avec les réaménagements du système de santé de 2014 ayant des conséquences sur l'affectation des ressources aux coanimations, d'inviter ses partenaires à trouver des solutions de façon conjointe[4].
- Prenne des décisions en priorisant toujours les enfants: par exemple, la concertation s'est privée d'un poste de coordination de 2001 à 2012 dans le but de réserver le financement pour des actions auprès des enfants. Un effet positif, mais non intentionnel, était d'ancrer un réflexe de coordination collégial et de gestion collective.
- se base sur la lecture la plus globale de la collectivité et des liens, des écarts ou des trous entre les services pour les parents et les familles, et agisse pour les remplir ;
- crée des ponts entre services, même si cette mesure a demandé un changement de pratiques, par exemple : la démarche Passage à l'école, qui tisse des liens entre les CPE et les OC ainsi que les écoles, en passant par les parents (voir recette *Le gâteau à étages de la démarche Passage à l'école*) ; les mécanismes de référence des enfants en difficulté (voir recette *Le gruau matinal; coordination de la démarche pour connaitre et intervenir auprès d'enfants en besoin de soutien préventif avant l'école*) ;
- exerce une vigie et détienne la capacité de mobilisation rapide et efficace pour protéger et faire avancer la cause de la petite enfance au sujet du développement social plus large, par exemple :
  - » apaisement de la circulation près des garderies et des parcs ;
  - » mobilisation pour protéger le poste d'orthophoniste en prévention du CIUSSS (voir recette ;
  - » appuis stratégiques dans le développement de Griffintown visant l'inclusion de logements dédiés aux familles;
  - » occasions pour sensibiliser les élus aux besoins de la collectivité[5].

- Toujours dans la pensée de prioriser les enfants, l'offre de services auprès des familles est plus grande et plus harmonisée :
  - » dans la période de 0 à 5 ans ;
  - » par les intervenants, par des changements de pratiques ;
  - » par les organismes, les milieux de garde et les écoles grâce à des collaborations ;
  - » par les deux quartiers, intégrant des secteurs en développement au fur et à mesure (p. ex., Griffintown, Saint-Henri Ouest).
- Le pot-au-feu est si alléchant que d'autres partenaires veulent y plonger, par exemple l'arrondissement, qui vient maintenant vers la Table pour la consulter sur des questions d'aménagement.

Le gruau matinal

COORDINATION DE LA DÉMARCHE POUR CONNAÎTRE LES ENFANTS EN BESOIN DE SOUTIEN PRÉVENTIF ET INTERVENIR AUPRÈS D'EUX AVANT L'ÉCOLE

À Saint-Henri et Petite-Bourgogne, la collaboration étroite entre le Centre intégré de santé et services sociaux (CIUSSS), les OCF et les CPE a fait en sorte que les enfants montrant possiblement des retards de langage ou d'autres difficultés qui peuvent être rattrapées par l'intervention précoce sont systématiquement décelés et suivis. Comme un bol de gruau au déjeuner, cette collaboration vise à ce qu'à 4 ou 5 ans, ces jeunes partent pour l'école tous prêts.

INGRÉDIENTS

Une bonne équipe solidaire composée, au cours des années, d'intervenants du CIUSSS (organisatrice communautaire et professionnel spécialisé), du Projet CAPE (centre d'aide en petite enfance) qui deviendra plus tard CASIOPE

- Le Projet CAPE (centre d'aide en petite enfance) qui deviendra plus tard CASIOPE, des OCF et de plusieurs CPE ;
- Une bonne connaissance des besoins, des forces et des écarts des enfants du quartier qui arrivent à la maternelle en retard par rapport à leurs copains, selon une consultation des écoles dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action jeunesse montréalais.[6]
- Un CLSC-CSSS-CIUSSS qui a toujours cru et qui croit encore au partenariat, qui co-intervient avec et chez ses partenaires de la collectivité et qui priorise activement la petite enfance dans son allocation de ressources.
- Des milieux de garde (CPE, OCF) prêts à accueillir des enfants à défis particuliers près d'eux et à les accompagner vers l'école.

MÉTHODE

1. Partir d'une base de partenariat solide : la base de cette recette est le rôle joué par le CLSC St-Henri – Petite Bourgogne (rôle conservé dans la transition vers le CSSS en 2004 en le CIUSSS en 2014) dans la transition des garderies vers les CPE au début des années 2000 ; il a accompagné la mise en place de 9 CPE sur les 10 existants. De cet accompagnement sont nés les liens de confiance entre le CLSC et les CPE ainsi qu'entre tous les acteurs de la petite enfance.
2. Façonner collectivement les mécanismes de coordination : dans la foulée du protocole national de 2002[7] entre le ministère de la Famille et les CPE, le CLSC a signé des ententes avec chacun des CPE définissant l'offre de services et les rôles mutuels. Ces ententes stipulent que les CPE réservent ou offrent prioritairement un certain nombre de places pour des enfants suivis par le CLSC (les « places protocoles »). L'implantation de ces places en étroite collaboration a été si positive qu'au moment du renouvèlement du protocole, en 2007, la Table a produit un portrait de

la situation[8] et une équipe conjointe CPE-CLSC a créé ensemble des procédures et des outils de référence[9]. Ces mécanismes permettent :

- la référence des enfants par le CLSC et leur intégration au CPE ;
- la référence des enfants à défis particuliers vers le CLSC pour une évaluation et suivi au besoin ;
- le suivi des enfants en place protocole jusqu'à ce qu'ils quittent le CPE ou (plus rarement) qu'ils atteignent les objectifs du Plan d'intervention.

3. Protéger les maillons clés : le CLSC a mis en place, dès 1999[10], une intervention en orthophonie préventive : le projet Je m'exprime et je grandis, financé sur une base non récurrente par la Direction régionale de la santé publique (DSP)[11].
   - Présence de tout le monde autour d'une table pour le même enfant À la fin de ce financement, le CLSC a rendu permanents les postes d'orthophonistes.
   - Au moment d'un gel de postes en 2014, un poste vacant d'orthophonie préventive était en danger de non-remplacement. La Table de concertation s'est mobilisée (voir la recette du pot-au-feu – fonction vigie) pour souligner les effets néfastes de cette suppression, ce qui a mené à la dotation du poste[12].
4. Intervenir en prévention :
   - Le projet Je m'exprime et je grandis, en place de 2001 à 2007, a vu à la formation des éducatrices des milieux de la petite enfance par des psychoéducatrices sur le dépistage des enfants en possible difficulté ; les enfants dépistés ont été évalués par le CLSC et ceux dans le besoin ont participé aux thérapies en orthophonie[13].
   - En 2005, les membres de la Table en collaboration avec le CLSC ont intégré les services du projet CAPE (sous division de la Fondation Chagnon) qui offrait par le biais d'une équipe de psychoéducatrices et orthopédagogue un service pour mettre en place des Plans de soutien au développement (PSD) pour répondre aux besoins des enfants présentant des besoins particuliers. Cette demande de démarche PSD avec CAPE se faisait à même le formulaire de référence du CLSC. Cette démarche de soutien incluait l'éducatrice, la responsable pédagogique les parents et la consultante CAPE. Au besoin, une spécialiste du CLSC se joignait à la démarche (orthophoniste, travailleur sociale, psychoéducatrice). Ce partenariat a pris lors de la fin du financement du projet CAPE. Le projet CAPE s'est transformé en CASIOPE, un OBNL qui a pour mission le soutien au développement des compétences professionnelles des intervenants en petite enfance et il est demeuré un partenaire et membre de la Table.
   - Avec ses partenaires, le CLSC offre des services aux enfants âgés de 0 à 5 ans qui sont en attente d'évaluation en milieu hospitalier et qui attendent des services plus spécialisés en centre de réadaptation, par : des groupes de stimulation précoce parent-enfant avec un orthophoniste, un ergothérapeute et une psychoéducatrice ; le soutien aux CPE et les garderies du territoire[14].

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

Le travail conjoint sur la démarche PSD, son approche et les outils a instauré une continuité de compréhension entre les milieux, et ce, sur plusieurs plans :

- montrant possiblement des retards ou des difficultés, une compréhension commune parmi les intervenants des différentes disciplines et une utilisation d'un même langage pour déceler, définir et décrire les besoins de cet enfant ;
- Compréhension et stratégies communes pour aborder les parents et travailler avec eux dans les démarches d'intervention préventive ;
- Compréhension claire et partagée des rôles, des limites et des leviers de chaque partenaire dans chaque cas, de façon à exercer un effort concerté à mettre toutes les chances du côté de l'enfant. Tous les acteurs ont travaillé à partir des principes que le partenaire est important et que l'essentiel était de tous travaillé dans le même sens. Il fallait alors s'offrir de la souplesse dans les façons d'aider les enfants à défi, et rester centrés sur les enfants et leur famille.

Il existe une constance des messages et des démarches dans tous les milieux, ce qui :

- renforce les efforts de chacun pour bâtir tranquillement les capacités des enfants et des parents ;
- assure une continuité des interventions tout au long de la petite enfance, et
- accroît, chez les parents, l'importance perçue de l'intervention avant l'école.
  - La cohérence entre les étapes de chaque partenaire permet de s'assurer que le moins d'enfant possible ne tombe entre deux chaises et qu'il y a donc une plus grande accessibilité aux services des enfants en besoin
  - d'intervention préventive.
  - Des enseignants ont remarqué la différence : des enfants ayant été aidés en mode de soutien préventif arrivent à l'école bien préparés, souvent autant que leurs pairs.
  - Relativement à la démarche Passage à l'école (voir la recette *Le gâteau à étages de la démarche Passage à l'école*) , elle permet la poursuite de l'intervention axée sur les besoins de ces enfants dès le début de la maternelle.

Le riz biryani
des formations communes aux intervenants

Dans le but d'accroître la capacité de la collectivité d'agir sur le développement des compétences sociales et affectives des enfants, la Table de concertation offre une série de formations communes aux intervenants de l'ensemble du territoire, et ce, pour tous les milieux de la petite enfance : organismes communautaires famille, CPE, responsables de services de garde en milieu familial et maisons de transition pour femmes et enfants. En continuité avec les Plans d'action précédents, les formations dans leur ensemble visent à faire évoluer les pratiques des intervenants et à instaurer un langage commun et des démarches similaires, tout comme le riz biryani, dont les ingrédients uniques et multiples mélangés forment un seul plat aromatique et délicieux.

INGRÉDIENTS

- Une bonne **équipe** solidaire qui planifie efficacement, des mois **à l**'avance, pour concilier les plans de formation et les agendas des organismes individuels **;**
- Une gamme de formations :
  - axées sur les thèmes qui font avancer les valeurs et les orientations de la concertation : des savoirs sur le développement des enfants et les compétences parentales, ainsi que des savoir-être sur la sensibilité aux besoins des enfants et la capacité de susciter l'engagement des parents ;
  - en réponse aux besoins, intérêts et capacités des intervenants, de manière à répondre aux besoins évolutifs et émergents ;
  - couvrant la période complète de 0 à 5 ans dans plusieurs sphères de développement.
- Les formations suivantes ont notamment été réalisées : (de l'ancien Plan)
  - Formation sur **la relation d'aide, la communication et l'intervention** auprès des parents dans le cas d'un enfant avec des défis particuliers : avril 2013.
  - Formation sur le **développement du langage dans les contextes plurilingues**, printemps 2013 et sui d'un atelier de consolidation en 2014 accompagné d'une valise multilingue pour chaque partenaire.(du Plan 2013-2016)

    ormation en soutien à l'implantation des outils À tout petits pas **(0-18 mois) et** À petits pas **(18-48 mois).** Ces outils permettent aux intervenants de situer les enfants dans leur développement et de suivre leur progrès dans une optique d'une continuité de suivi sur un même enfant dans le temps et entre les intervenants et il favorise l'échange avec les parents. La formation se fait auprès de toute l'équipe dans les milieux. À tour de rôle, entre 2013 et 2015, presque tous les CPE et OCF membres de la Table de Saint-Henri–Petite-Bourgogne ont suivi la formation et implanté l'outil. Un accompagnement post-formation a permis d'assurer l'appropriation des outils[15].
  - **Formation sur la lecture partagée et la conscience phonologique pour préparer efficacement les enfants à lire et à écrire à l'***école* **:** Élément du Plan d'action du comité Livre-moi (voir recette *La sauce veloutée de l'éveil à lecture et de l'écriture)*, cette formation de deux jours a été offerte en novembre 2013 et octobre 2014. Par la suite, des capsules phonologiques ont été élaborées à partir de la formation par l<orthophoniste du CLSC et mis à la disposition de l'ensemble des partenaires[16]. Les orthophonistes des écoles et du CIUSSS ont soutenu les milieux dans l'appropriation et l'implantation des stratégies[17].
  - Formation **Lire aux tout-petits** : offerte en mars 2016[18], cette formation s'adresse aux éducatrices des 0-2 ans. Le livre pour ce groupe d'âge est moins intégré dans le quotidien. Cette formation permettait d'avoir une vision de l'utilisation du livre avec ce groupe d'âge et comment adapter l'animation pour maintenir et susciter l 'intérêt.
  - Formation **Jeux d'enfants,** visant à aider les éducatrices à soutenir la relation parent-enfant par des jeux simples. Deux fois, en avril 2014, la formation a été offerte à des intervenants de CPE, des organismes communautaires, des services de garde en milieu familial, des maisons de transition pour femmes et des CSSS. Le CSSS et CASIOPÉ ont renforcé cette démarche dans le cadre des activités de dépistage et de soutien au développement des enfants[19].
  - Formation d'une journée sur l'attachement en avril 2016, visant à se familiariser avec la théorie de l'attachement et les comportements reliées aux divers types d'attachement ;
  - Formation sur les habiletés sociales et les habiletés d'autocontrôle :
    - » Formation Brindami pour les éducatrices d'enfants de 2 1/2 à 4 ans : deux journées offertes aux intervenants et aux éducatrices des organismes partenaires de la Table en novembre 2014 et encore en novembre-décembre 2015. Les participants ont reçu des trousses afin de faciliter la mise en application des apprentissages ;
    - » À la suite de cette formation fort appréciée, la Table a prévu offrir la formation complémentaire Chatouille, pour les éducatrices d'enfants plus jeunes[20]. Ce projet n'a cependant pas été possible, car les éducatrices devaient avoir suivi Brindami au préalable, ce qui n'était pas possible (les éducatrices étant plutôt attitrées par un groupe d'âge particulier : cette formation n'était pas conçue dans un esprit de continuité intraservices de garde multiâge). À la place, la formation Au rythme du petit est offerte pour les éducatrices d'enfants de 0 à 2 ans, mettant l'accent sur le développement social des tout-petits[21].

Programme Jeux d'enfants – crédit photo : Cégep de Saint-Jérôme

MÉTHODE

1. S'assurer de la pertinence des formations communes — sonder les partenaires pour connaître les intérêts de chacun. Cela a été fait formellement au moment de planification stratégique[22], puis révisé annuellement avec les membres de la Table ou les membres des sous-comités tels Livre-moi (ELE). Le partage d'observations à d'autres activités a permis de valider encore une fois certains besoins. Par exemple, au cours du camp pédagogique de 2014, les intervenants ont noté des difficultés d'attachement-détachement des enfants avec leurs parents et vice-versa[23]. Cette observation, menée à la Table, a validé la décision d'offrir une formation, en 2015, aux éducatrices et aux intervenants communautaires de l'ensemble du territoire sur les interventions auprès des parents pour s'assurer du développement de liens parent-enfant sécurisants[24].
2. Faciliter l'accessibilité : en plus d'offrir les formations gratuitement, et ce, peu importe le secteur des participants, la Table a assumé au moins partiellement les coûts de remplacement des intervenants lorsque c'était possible (dans l'impossibilité de le faire avec le budget d'Avenir d'enfants, d'autres sources de financement ont contribué[25]). Dans la mesure du possible, des formateurs gratuits ou peu coûteux ont été sollicités ;
3. Avoir un souci d'excellence dans les formations offertes par des formateurs et des organismes reconnus pour leur expertise[26]. La rétroaction permet d'améliorer les formations d'année en année.
4. Pour s'assurer du transfert des apprentissages à l'application, fournir un suivi et un accompagnement. Par exemple, les formations À petits pas et À tout petits pas sont suivies par des rencontres d'accompagnement au sein des milieux de garde participants, afin d'assurer l'appropriation des outils dans les milieux formés[27].
5. Promouvoir et tenir des partenaires au courant des différentes formations offertes par le biais d'un calendrier commun distribué et mis à jour régulièrement[28] ;
6. Être à l'affût de nouveaux besoins et de nouvelles possibilités. Par exemple, d'autres sujets de formation discutés entre 2013 et 2016 incluaient une formation relative à la paternité ; une formation afin de faciliter l'obligation d'intégrer aux camps de jour des enfants à défis particuliers avec accompagnement ainsi qu'une formation liée à l'accueil des réfugiés syriens[29].
7. Encourager la participation à d'autres formations pertinentes offertes par d'autres concertations ou organismes[30].

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- Le taux de participation aux formations est élevé. Les participants proviennent de tous les types d'organismes touchant la petite enfance. Le taux de satisfaction à l'égard des formations est aussi élevé. Par exemple, le taux général de satisfaction par rapport aux formations Jeux d'enfants était de 95 %. Par ces formations, on atteint donc une proportion importante des intervenants du territoire par des formes de soutien de changement de pratique qui leur sont pertinentes et utiles.
- Les partenaires affirment que les intervenants appliquent les apprentissages dans leur travail auprès des parents et des enfants.
- Dans tout Saint-Henri et la Petite-Bourgogne ainsi que dans tous les milieux ou évoluent les enfants de 0 à 5 ans, les intervenants ont acquis des concepts et des démarches communes. Cela a contribué à la continuité des actions auprès des familles en s'assurant que les interventions qu'elles reçoivent d'intervenants différents, au sein de milieux différents et à des moments différents de la période de 0 à 5 ans, utilisent un vocabulaire familier et stable et transmettent une orientation cohérente sur le parent comme premier éducateur, dans le parcours vers l'école.
- La prise de contact entre intervenants des différents milieux a porté ses fruits plus tard, par l'ouverture qu'ont manifestée des écoles à l'égard d'autres collaborations avec les organismes communautaires du quartier.
- Un formateur qui a fourni des formations en 2013 et en 2014 a remarqué la cohérence qu'il ressentait entre les partenaires et il affirmait ne pas toujours avoir ressentie cela auprès d'autres groupes où il a donné des formations. Un représentant du CIUSS a également commenté le niveau de questionnement et de participation des éducatrices, y voyant une nette évolution depuis les premières formations données par la Table. Autrement dit, le fait d'offrir des formations communes en continuité a contribué à améliorer la qualité même des formations reçues.

Marionnette Brindami – crédit photo : Ressource FAIRE

Le gâteau à étages

de la démarche Passage à l'école

La démarche Passage à l'école forme un trait d'union – le crémage qui unit le tout – entre les différents étages des milieux de vie de la petite enfance : famille, milieu de garde, OCF et école. Mettant le parent au centre, elle comprend, à l'aide d'outils, un portrait structuré des capacités de l'enfant par son parent et son éducatrice, lequel est par la suite transmis à l'enseignant de la maternelle par le parent. Sucrée et collante – communiquant un portrait personnalisé de chaque enfant, incluant s'il y a lieu, la description de ses besoins particuliers et su soutien–, la démarche permet aux étages de s'appuyer les uns sur les autres pour bâtir une entrée scolaire rassurante et adaptée spécifiquement à chaque enfant et en famille.

INGRÉDIENTS

- Une bonne équipe solidaire : le comité Passage à l'école est formé de la coordonnatrice qui est contractée par le Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance (CASIOPE) et des représentants de deux organismes communautaires famille, de deux écoles primaires, d'un CPE et le CIUSSS.
- Bonne connaissance partagée des aspects du développement déterminant d'un passage réussi à l'école.
- Vision claire du rôle des parents comme premiers éducateurs de leur enfant, vision qui est respectée de façon résolue malgré les complexités logistiques que cela suppose, par exemple : la nature volontaire de l'outil pour les parents, la dispersion des familles dans les écoles à l'intérieur et à l'extérieur du quartier, le besoin d'atteindre les familles qui ne sont pas en service de garde formel.
- Outils à la fois rigoureusement conçus et testés, à la fois simples, beaux et ludiques.
- Pratique constante de *reaching-out* rendue possible par l'investissement de la Table dans les ressources de coordination. Cela a permis au comité Passage à l'école de tisser des liens nécessaires pour les amener vers l'adoption de la démarche par les différents partenaires.
- Patience et persévérance en grande quantité.

MÉTHODE

1. Développer des outils en mode consultatif, intégrant l'expertise précieuse de chaque milieu et s'assurant d'une validation constante.
2. Accompagner les mises en place des outils par des formations et du soutien aux milieux (voir recette *Le riz biryani des formations communes aux intervenants*).
3. Mélanger le tout dans un grand bol par la tenue régulière d'un moment de vraie rencontre – une demi-journée annuelle de partage entre une trentaine de personnes clés : directions, éducatrices et conseillers pédagogiques des milieux de garde ; directions et intervenants des organismes communautaires famille ; directions, enseignants à la maternelle et ressources spécialisées des écoles primaires ; ressources spécialisées du CIUSSS – où l'on analyse les résultats annuels (nombre d'outils remplis et remis) de la démarche et discute ensemble d'enjeux (besoins des enfants, parents ou intervention) pour soutenir la transition.

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- Un respect mutuel grandissant entre les acteurs et les intervenants de différents milieux. Au départ, la collaboration école-milieu de garde était loin d'être solide. On observait un manque de connaissances et d'appréciation des rôles de chacun dans la préparation du parcours scolaire. Le roulement du personnel scolaire fait en sorte que les gains d'une année étaient perdus l'année suivante. Maintenant, il existe une continuité dans les relations entre intervenants des CPE et des écoles.
- Des liens de plus en plus serrés entre les écoles participantes et les milieux de la petite enfance ; tous souhaitent que de plus en plus d'enfants vivent plus de continuité dans leur transition à l'école. Par exemple :
  - En 2014, au cours de la rencontre d'échanges sur le Passage à l'école, il a été convenu de faire une planification semi-structurée des visites des CPE et OCF aux écoles vers la fin du mois de mai de chaque année[31], ce qui a été réalisé en 2014, 2015 et 2016, en devenant la Semaine « Je visite l'école de mon quartier[32] ». Une visite en autobus des CPE et des écoles avec les éducatrices et les enseignantes a permis de créer des liens et d'échanger sur leurs réalités mutuelles[33].
  - Certaines écoles transmettent leur programme pédagogique aux CPE et vice-versa[34].
  - Certains enseignants à la maternelle ont des communications directes avec des éducatrices de la petite enfance au sujet des enfants qu'ils ont eus en commun. Cela témoigne d'une continuité de relations en dehors des structures formelles, une démonstration claire de l'instauration d'un changement de pratique et sa retombée pour les familles.
  - Les écoles désirent recevoir davantage d'outils remplis par des parents afin de mieux connaître les enfants. Certains enseignants demandent aux parents d'apporter l'outil au début de l'année. Des écoles considèrent mettre l'outil sur la liste des choses que l'enfant doit apporter à l'école.
  - Des enseignants utilisent l'outil Passage à l'école pour aider la composition des groupes à l'intérieur de leurs classes.
- Des enfants ayant des besoins particuliers sont reconnus et pris en charge dès leur entrée : au lieu d'un délai de plusieurs mois (le temps qu'un enseignant décèle un besoin de soutien, que l'enfant soit évalué et qu'un plan d'intervention soit établi), l'enfant est accueilli en pleine connaissance de ses besoins uniques et on lui procure une continuité dans les services de soutien offerts ; l'enfant est donc moins à risque d'échec scolaire.
- En 2015, les écoles ont décidé unanimement d'utiliser également l'outil Livret-Parents pour les enfants qui proviennent directement de la maison.
- Les CPE, OCF et CLSC font la promotion de l'inscription à l'école en janvier; et les écoles distribuent la programmation des OCF aux parents lors de l'inscription en janvier de façon à encourager le participation des enfants à des activités de stimulation dans les mois précédant leur fréquentation à l'école.

On note qu'une des quatre écoles du quartier n'a jamais participé aux rencontres de bilan annuel … une recette à perfectionner encore.

L'outil Passage à l'école récompensé par l'Opération Bons coups de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)

Les boîtes à lunch bien garnies – Le camp pédagogique, École De la Petite-Bourgogne et Amitié Soleil

Dans le but de faciliter la transition vers la maternelle d'enfants âgés de 4 à 5 ans qui pourraient vivre des défis à cette étape critique de la vie, la Table est devenue partenaire d'une initiative, soutenue par le Réseau réussite Montréal, de préparation à l'école en format « camp de jour », de 2010 à 2015. Ce camp pédagogique exige une collaboration étroite entre un organisme communautaire (Amitié Soleil) et une des écoles primaires du territoire (école De la Petite-Bourgogne). En mars de chaque année, environ 60 enfants sont considérés par une équipe conjointe. Autour de 20 enfants ayant les plus grandes vulnérabilités sont invités et participent à des activités hebdomadaires de deux heures pendant sept semaines, en mai et juin, et de quatre jours consécutifs en août. Pour les familiariser avec l'école avant la rentrée, les enfants vivent des activités de stimulation et de dépistage dans différents espaces (classes de maternelle, bibliothèque, service de garde, gymnase, cours des petits et des grands, toilettes, couloirs), animées par les intervenants de l'organisme communautaire avec la participation de la psychoéducatrice de l'école durant les jours du mois d'août. Chaque rencontre est suivie d'une période de retour, de bilan de progrès et d'un suivi de 30 minutes entre les intervenants[35]. Les enfants peuvent avoir vécu leur petite enfance sans avoir fréquenté un milieu de garde ou un organisme communautaire (priorisés), ou encore sans avoir fréquenté un CPE ou un milieu de garde familial et présenté des facteurs pouvant compromettre la transition en douceur vers l'école. On dessine le portrait de leurs compétences, avant et après le camp, sur l'autonomie, les interactions avec les autres et le comportement en général[36]. Un suivi est effectué au moment de l'entrée progressive et au début des classes de maternelle. Les enfants participant au camp arrivent à l'école comme les autres, tous préparés avec leur boîte à lunch remplie d'habiletés sociales.

INGRÉDIENTS

- Une bonne équipe solidaire composée de deux incontournables :
  - Une école ouverte à sa collectivité.
  - Un organisme communautaire qui a au cœur le développement de tous les enfants de sa collectivité.
- La clé du succès de cette recette est avant tout la persistance. Dans les premières années, la planification collaborative du camp était difficile : l'OC s'est adapté aux façons de faire de l'école et les intervenants communautaires devaient faire comprendre à l'école leur rôle et leur expertise en ce qui a trait à la petite enfance et aux familles du quartier. Au fil des ans, cette action est devenue une collaboration plus investie et égalitaire[37].
  - Même si le bilan de la collaboration est de plus en plus positif d'année en année, certains aspects restent toujours à améliorer. Par exemple :
    - » les intervenantes de l'OC doivent apporter à l'école tout le matériel pour les activités (jeux, matelas, fournitures, etc.), bien qu'elles réalisent leurs activités dans des lieux où ces choses sont toutes disponibles mais sous clé.
  - Pendant plusieurs années, la Table a exploré la possibilité d'un camp pédagogique dans le secteur Saint-Henri, impliquant l'école Ludger-Duvernay et Famijeunes. Les changements de personnel ont interrompu les discussions à plusieurs reprises et ce projet est actuellement sur la glace.
- Un autre ingrédient clé est une compréhension commune de la petite enfance comme un temps de vie qui a des incidences tout au long de la jeunesse et de la vie adulte. Les partenaires de la petite enfance impliqués à la Table agissent selon cette prémisse, ce qui a permis l'enrôlement graduel de la direction et du personnel de l'école dans la reconnaissance du besoin d'intervenir sur le plan éducatif avant les années d'école.
- Enfin, il est clair que cette recette exige une direction scolaire partageant la même vision de la petite enfance et ayant le leadership interne pour s'assurer de l'engagement de ses espaces et de ses ressources humaines.

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- Le camp pédagogique est une manifestation des plus concrètes de la collaboration qui entoure le Plan d'action sur la continuité des interventions auprès des familles. Comme élément de la démarche plus universelle de Passage à l'école, il porte une attention particulière aux enfants dans le plus grand besoin.
- Les résultats pour les enfants sont clairs : les outils de suivi permettent de constater des progrès chez les enfants entre le début et la fin du camp[38]. Par la suite, la majorité d'entre eux a progressé dans toutes les sphères de développement. En participant au camp, certains vivent leur première séparation et expérience éducative à l'extérieur de la maison[39]. À la rentrée scolaire, les parents sont rassurés par la présence de l'équipe du camp, les enfants sont heureux de revoir leurs amis. De plus, la séparation d'avec le parent se vit en harmonie et la rentrée scolaire se fait en douceur, sans stress[40]. Autrement dit, tous les enfants participants – ayant commencé le camp au risque de compromettre leur parcours scolaire – ont autant de capacités d'adaptation que leurs pairs.
- La persistance des partenaires de la Table a permis d'obtenir un résultat extrêmement rare et précieux – une véritable collaboration école-collectivité qui a duré des années et qui montre tous les signes d'une longue vie : « Le financement est incertain pour l'an prochain, mais l'école a la volonté de poursuivre s'il y a possibilité d'avoir de l'argent[41]. » Bien que le camp ait pris une pause en 2016, à cause du manque de financement dans le réseau scolaire, les intervenants de l'organisme communautaire sont présents aux activités d'accueil des enfants de la maternelle. Il est probable que sans l'investissement patient dans cette collaboration pendant les premières années difficiles, le contexte financier fragile actuel aurait mis fin au camp plus rapidement.
- L'observation des parents et des enfants, par les intervenants, a permis de cerner des besoins qui ont par la suite alimenté le choix de thèmes de formations communes d'intervenants (voir recette *Le Riz biryani des formations communes aux intervenants*), ce qui élargi la continuité, au profit des familles, entre les actions. Par exemple, au cours du camp de 2014, les intervenants ont noté des difficultés d'attachement-détachement des enfants à l'égard de leurs parents et vice-versa[42]. Cette observation, menée à la Table, a motivé la décision d'offrir, en 2016, une formation aux éducatrices et aux intervenants communautaires de l'ensemble du territoire sur les interventions auprès des parents pour assurer le développement de liens parent-enfants sécurisants[43].
- Les intervenants ont gagné de la reconnaissance de la part des acteurs scolaires. Cette valorisation mutuelle permet à ces anges gardiens de la transition scolaire de mieux collaborer au profit des enfants à risque.
- Le camp a permis à certaines familles dont les enfants n'ont pas fréquenté des services de la petite enfance d'en connaître davantage sur leur collectivité. Après le camp et donc dans la continuité des relations établies, des familles ont commencé à fréquenter l'organisme communautaire.

La sauce veloutée

de l'éveil à la lecture et à l'écriture

Le Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) existe depuis le début du Plan d'action. Il s'agit d'un des projets collectifs de la Table, financé préalablement par le Programme d'aide à l'éveil et la lecture (PAELE) puis impliquant un cofinancement d'Avenir d'enfants et du Plan d'action sud-ouest (PASO) de la Commission scolaire de Montréal financé par Réseau réussite Montréal[44]. L'adhésion à l'importance du développement, dès la naissance, des habiletés menant à l'acquisition de la lecture et de l'écriture est devenue une sauce crémeuse et délicieuse qui se glisse partout, unifiant les actions.

INGRÉDIENTS

- Une bonne équipe solidaire : le comité Livre-Moi (ÉLÉ) est composé de la coordonnatrice qui est consultante de CASIOPE, des CPE, du CIUSSS et des OC. Il est constitué davantage d'intervenants que de membres de directions.
- Une bonne connaissance des besoins, des forces et des écarts des enfants du quartier en matière de maturité scolaire, de préalables et de facteurs de protection pour la réussite scolaire,
- Une grande quantité de conscientisation phonologique, conscience de l'écrit.
- La même quantité de croyance dans le rôle primordial des parents comme stimulateurs du développement du langage chez leurs enfants et ce dès sa naissance.
- La même quantité de valorisation du rôle des éducatrices et des intervenants.

MÉTHODE

1. Créer un grand nombre de liens entre les organismes impliqués directement auprès des enfants et des liens particulièrement forts avec les bibliothèques du quartier.
2. Faire porter le développement de l'émerveillement du monde de l'écrit par tous les acteurs auprès des enfants, par :
   - la formation conjointe des intervenants scolaires, des milieux de garde et des OCF.
   - l'intégration de l'ÉLÉ dans les actions du Plan d'action : haltes-garderies et stimulation précoce, ateliers de soutien parental, fêtes de quartier.
   - un moment fort annuel : la semaine Livre-moi, animée dans tous les milieux de la petite enfance et préscolaire primaire.
   - La création d'un vidéo sur l'acquisition de l'ÉLÉ : www.youtube.com/watch?v=owYed4c3ooY&feature=youtu.be

– Des outils de promotion de l'ÉLÉ pour les organismes, grandement distribuée (1000 sacs à dos Livre-moi, dépliant, signets, collants) dans tout le quartier[45].

– des trousses de livres pour les intervenants et pour les parents accessibles par les bibliothèques.

– des capsules phonologiques (outils d'animation pour les éducatrices, visant à diversifier les activités en conscience phonologique auprès des parents et des enfants) livrées mensuellement par courriel.

– des visites de l'orthophoniste du CIUSSS pour observer les enfants dans leurs milieux de garde et les OCF : observation en milieu naturel, pas dénaturé ou hors contexte local et familier.

– les Croque-livres – boîtes de livres à échanger – installés dans les organismes, le CIUSSS, et les Boîtes de livres installés dans les commerces et services du quartier.

– Intégration dans les fêtes de quartier (voir recette : *La tarte aux pommes à la saveur de la petite enfance de la fête de Saint-Henri)*

– Joindre les parents à plusieurs endroits avec les mêmes messages, idées clés et vocabulaire, et les valoriser dans ce qu'ils font naturellement avec leurs enfants pour stimuler le développement du langage.

L'auteur et illustrateur Philippe Béha à la Semaine Livre-moi

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- La collaboration a permis aux parents d'avoir un accès accru aux messages et aux ressources sur l'ÉLÉ, et cette accessibilité contribue à la continuité de plusieurs façons. Par exemple :
  - Les éléments promotionnels se trouvent partout : les enfants et les familles les voient à de multiples endroits ;
  - La semaine Livre-moi est une constante de la programmation annuelle des OC et des CPE ;
  - Les Croque-livres sont présents à de multiples endroits ;
  - La vidéo a rendu les messages faciles à comprendre et intéressants.
- Les formations communes ont favorisé l'appropriation des mêmes idées (par exemple, des stratégies multiples pour éveiller la conscience phonologique), ce qui mène au renforcement des bonnes pratiques et à des changements de pratiques.
- Les OC et les CPE ont pleinement intégré l'ÉLÉ dans leur pratique quotidienne. Des intervenants témoignent de la façon dont leur notion assez vague de son importance a évolué et comment ils ont intégré des activités, des stratégies et des techniques concrètes qui font maintenant partie intégrante de leurs façons de faire.
- Lorsque les parents reçoivent les mêmes messages issus de multiples sources, il y a une continuité, une couverture ininterrompue. Cette pratique a accru l'importance que revêt l'ÉLÉ aux yeux des parents : il faut agir tôt, la petite enfance est importante.
- On trouve plus d'activités ÉLÉ au sein des organismes communautaires familles, des CPE et des milieux de garde, des centres communautaires, des parcs, des fêtes publiques, des commerces et de la salle d'attente du CLSC, et, on croit, dans les maisons des tout-petits.

Coin lecture au Festival de la Petite-Bourgogne

L'auteure Nadine Robert à la Semaine Livre-moi

Dans les analyses menant aux différents plans d'action à Saint-Henri et dans la Petite-Bourgogne pendant la période de 2005-2010, l'état déficient des parcs publics est souvent ressorti : insalubrité, manque d'entretien, équipements brisés et non sécuritaires, manque de lumières et de clôtures, absence d'animation[46]… Dans l'objectif d'accroître la qualité de vie urbaine et la fréquentation des parcs par les familles, la Table a entrepris une démarche collaborative structurée visant le rehaussement de la qualité et l'investissement public et citoyen dans les parcs. Le résultat est un quartier dont les rues et les parcs sont plus surveillés, ordonnés et sécuritaires : tout comme une boîte à bento de sushis bien rangés et prêts à dévorer.

Les sushis
TOUS ORDONNÉS
– l'aménagement des parcs et des rues pour la santé, la sécurité et le bien-être des tout-petits

INGRÉDIENTS

- Une ressource de liaison engagée : le Plan d'action Avenir d'enfants a permis l'embauche d'un agent de mobilisation pouvant animer la démarche, la relier au Plan d'action[47] et faire la liaison avec des initiatives connexes tel le projet Sentier de la Bourgogne de Quartiers 21 (voir recette : *Le Sentier de la Bourgogne, ou le potager de tous*).
- Une bonne équipe solidaire d'organismes engagés pour l'ensemble du territoire : cette démarche repose sur l'implication directe d'un grand nombre de partenaires de la petite enfance.

MÉTHODE

- Créer et maintenir une intelligence collective : pour les parcs dans les zones habitées par des familles avec de jeunes enfants ainsi que des organismes et des CPE, annuellement de 2009 à 2014, la Table réalise un état collectif de la situation complémenté par des marches exploratoires. La liste des parcs à observer est dressée et divisée, et chacun des membres est chargé de réaliser des observations de leur état à l'aide d'une grille. Les résultats sont compilés, partagés et transmis à l'arrondissement du Sud-Ouest ;

- Exercer une vigie collective dynamique : en suivant les décisions de l'arrondissement telles qu'elles sont consignées dans les plans d'urbanisme et les budgets de l'arrondissement[48], la Table a pu examiner les interventions et les investissements planifiés selon l'angle de la petite enfance et soumettre ses recommandations en matière de processus consultatif et de priorisation des besoins des familles. Des lettres ont régulièrement été déposées à la l'arrondissement pour faire part de la position de la Table par rapport aux plans[49]. Une pétition a également été organisée et déposée dans le cas du parc Vinet, pour inscrire sa rénovation au Plan triennal des investissements[50].
  - Les deux stratégies combinées ont exercé une pression constante, mais douce, sur les acteurs municipaux, toujours dans la préoccupation alignée avec celle de l'arrondissement de la qualité de l'environnement urbain.
- Utiliser ces mêmes stratégies par la Table pour intervenir sur la sécurité piétonne dans les rues fréquentées par les tout-petits, notamment autour des parcs et des CPE. Des observations systématiques d'excès de vitesse et de non-respect de la signalisation ont été communiquées par des représentants de la Table aux séances du conseil de l'arrondissement[51] et des lettres à l'arrondissement signées par la Table[52].
- Impliquer le public, les organismes et les enfants et les familles : la démarche a compris, pour chacun des parcs où il y avait une intervention prévue à court ou à moyen terme, la création de groupes de travail composés de CPE et d'autres organismes. Ces groupes de travail ont planifié et mené des actions de consultation et d'implication des enfants dans l'expression de leur vision pour cet espace partagé. Par exemple :
  - Le parc des Jazzmen et le parc Herb-Trawick : en partenariat avec le Sentier de la Bourgogne, des pique-niques de consultation de la petite enfance ont été organisés, auxquels ont participé des familles des CPE et des OC avoisinants[53], et des questionnaires ont été distribués aux résidents et aux organismes à proximité[54].
  - Le parc de la Ferme-Brodie, à Saint-Henri : délabré et peu fréquenté, ce parc a été ciblé par l'arrondissement à des fins de réparation. La Table a organisé une consultation publique où, entre autres, les enfants ont dessiné les thèmes qu'ils privilégiaient et les types d'équipement et d'aménagement qu'ils aimeraient[55].
  - Le parc Vinet, dans la Petite-Bourgogne : pendant longtemps, des populations peu compatibles avec les tout-petits fréquentaient ce parc, très près de plusieurs CPE et organismes. Il est maintenant visé pour des investissements majeurs dans les prochaines années et une marche exploratoire des citoyens a révélé d'importants enjeux[56]. Plusieurs formes de consultation publique ont eu lieu, entre autres :
    - » déjeuner-causerie à un organisme situé sur le parc, en octobre 2014 ;
    - » ateliers de sculpture avec trois classes de l'école de la Petite-Bourgogne pendant quatre à six semaines ;
    - » questionnaires sur Internet et en version papier, dont certains spécifiquement pour la petite enfance, grâce à la collaboration des CPE[57].
  - Ces consultations ont permis de déterminer les thèmes les plus populaires et une vision multigénérationnelle de l'aménagement. Cette vision a été soumise à l'arrondissement[58].

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- Un quartier embelli, plus sécuritaire et dans lequel l'imaginaire des enfants a une place réelle :
  - L'arrondissement du Sud-Ouest a accepté les recommandations émanant de la Table de concertation de la petite enfance, à la fois pour le parc Herb-Trawick et de la Ferme-Brodie[59], et les rénovations ont été effectuées. Les deux inaugurations ont eu lieu à l'automne 2014[60]. La transformation de l'utilisation de les espaces par les jeunes de 0 à 5 ans est très évidente.
  - Parc Oscar-Peterson : les travaux en cours à l'automne 2015 et à l'été 2016 verront la pataugeoire transformée en aire de jeux libre gazonnée, le terrain de balle transformé en terrain de soccer, et de nouveaux jeux d'eau seront ajoutés, au centre du parc, devant le chalet[61].

Journée d'idéation pour le réaménagement du Parc Vinet

Réaménagement du Parc Herb-Trawick

  - Concernant le parc Vinet, conformément aux recommandations et aux communications issues de la Table et des acteurs partenaires, un montant de 275 000 $ a été ajouté au Plan triennal d'investissement 2015-2017 de l'arrondissement du Sud-Ouest ; les travaux débutent en 2016[62].
  - L'arrondissement fait un suivi diligent des plus petites demandes d'entretien, de réparations d'équipements, de bancs et de tables, ainsi que d'ajout de sable[63].
- Un quartier plus sécuritaire et plus propice à la vie active : l'arrondissement et la police sont intervenus après chaque mention de problème signalé par la Table. Par exemple :
  - Un communiqué sur l'apaisement de la circulation à 30 km dans les zones scolaires a été envoyé en septembre 2014;[64]
  - Des ralentisseurs de trafic ont été installés devant des CPE.
  - Malgré la fermeture des chalets dans les parcs, l'arrondissement continue de permettre aux CPE utilisateurs de conserver des clés afin que les enfants puissent utiliser les toilettes, ainsi contribuant à une utilisation plus facile de parcs par les tout-petits
- Une relation plus complice et collaborative avec l'arrondissement : la nature de cette relation clé pour la qualité de l'environnement extérieur des enfants a beaucoup évolué pendant le Plan d'action. Maintenant, l'arrondissement invite la Table à apporter sa contribution en ce qui a trait aux questions d'aménagement ; il règne un esprit de collaboration authentique. Cette pratique a des répercussions au-delà de l'aménagement des parcs et de la circulation ; on sent que l'arrondissement reconnaît la Table comme instance légitime de représentation des intérêts d'une partie importante (même si non votante) de sa population – les enfants de 0 à 5 ans.

Réaménagement du Parc de la Ferme-Brodie

L'initiative Sentier de la Bourgogne est issue du programme Quartiers 21 de la Ville de Montréal et de la Direction de la santé publique, visant le développement durable des quartiers. Ici, on met l'accent sur l'aménagement d'un espace de travail collectif, équipé pour la production nourrissante, et ce, dans une perspective à très long terme[65].

LE SENTIER DE LA BOURGOGNE, *ou le potager de tous*

INGRÉDIENTS

Une bonne équipe solidaire : le comité Sentier de la Bourgogne est composé de la Coalition de la Petite-Bourgogne, Éco-quartier, Tandem, CSSS, Arrondissement Le Sud-Ouest, Prévention Sud-Ouest, et de la Table de concertation de la petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite Bourgogne.

Journée d'idéation pour le Parc Vinet

Aménagement et verdissement de la rue Chatham

Corvée d'embellissement du Sentier au CÉDA

MÉTHODE

1. Créer, par le comité, un plateau de travail pour des ingrédients émergeant d'une gamme de projets visant le changement durable de la Petite-Bourgogne comme milieu de vie. Les huit sous-comités (Financement, Sentier, Jazzmen, Passerelle, Transport actif, Vinet, Chatham, Pergola) réalisent leur « mise en place » d'un projet plus vaste, campé dans une vue d'ensemble de la vie de quartier.
2. Se doter d'une complémentarité des regards, dont celui de la petite enfance. Chacun apporte ses perspectives, ce qui crée une inclusivité qui, dans le respect de chacun, permet d'avancer sur ce qui profitera à tout le monde.
3. Conférer aux participants, en créant un terrain fertile et accessible, la possibilité d'avoir accès à une gamme de nutriments de changement et de les utiliser : règlements, politiques, mobilisation citoyenne, représentations, recherches de financement public et privé, et ce, dans toutes les sphères du développement : artistique et culturel, économique, santé, sport et loisirs, société civile.
4. Réaliser concrètement, par des groupes d'organismes et de citoyens touchant les lieux hautement fréquentés par des tout-petits comprennent, des projets comme ceux menés à bien jusqu'à maintenant[66] :

   – la mise en place d'un sentier piétonnier comportant une signalisation et une composante historique sur des thèmes variés ;

   – la construction d'une pergola devant le marché citoyen (projet de sécurité alimentaire) ;

   – le réaménagement d'un coin de CPE, parc et OCF ; la peinture des portes, du banc et d'une murale ;

   – au parc Vinet : l'ajout de bancs et de chaises, verdissement, corvées de nettoyage, projet d'art public amateur et consultations publiques, y compris certaines spécifiquement pour les enfants de 0 à 5 ans, menant aux aménagements qui seront réalisés en 2016 ;

   – consultations pour l'aménagement du parc des Jazzmen ; peinture des bancs en piano.

   – voir le bilan du Sentier en vidéo : https://youtu.be/lBNnGu6W68s .

   – la priorisation par l'arrondissement de Parc des Jazzmen pour l'Installation de la ludothèque à l'été 2016.

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- La complémentarité des regards a permis de s'assurer que les besoins et les intérêts des familles et des tout-petits sont pris en considération dans les consultations publiques et dans la vision d'aménagement et sa réalisation.
  - Cela a eu l'effet d'harmoniser la petite enfance à tous les autres acteurs sociaux : une continuité d'intérêts, car tous avancent sur le même front.
  - Partager des ressources a permis de réduire les coûts par la réalisation des projets communs, ce qui dégage des ressources pour d'autres initiatives.
- En privilégiant le rôle des citoyens à titre de propriétaires de l'espace public (et en repoussant, au besoin, les institutions, par exemple l'École de technologie supérieure), on a créé des espaces pour la participation de tous les citoyens, y compris celle des parents des enfants de 0 à 5 ans.
  - On encourage la participation sur tous les plans : fréquentation des espaces, participation aux orientations et aux décisions.
- Certaines barrières qui empêchaient l'accès à l'espace public pour tous, y compris les enfants de 0 à 5 ans, ont été réduites sur plusieurs plans, par exemple en augmentant :
  - la sécurité publique, comme la réappropriation du chalet du parc Vinet, autrefois cachette de consommation et dépotoir de seringues souillées ;
  - le confort et l'attrait des espaces, par le verdissement et l'embellissement ;
  - l'activité physique et la promotion de la santé.
- La place de la Table de la petite enfance au comité a permis de lier des organismes membres et le projet du Sentier. Par exemple, le Centre communautaire Tyndale St-Georges et Amitié Soleil ont créé des jardins communautaires près de leurs locaux, sur le bord du Sentier.
- La concrétisation d'une vision à très long terme d'une transformation physique appuyée par des institutions – donc un changement durable, permanent – apportera de la stabilité aux familles. Cela a renforcé le sentiment d'appartenance et a créé un lien de continuité avec les espaces : une relation qui dure dans le temps, qui devient partie de l'identité des résidents et rend réelle la vision d'une collectivité qui se prend en charge.
- L'idée même d'un sentier qui lie des espaces est une idée de continuité !

Murale marquant le passage du Sentier à travers les Îlots Saint-Martin

Art public sur le mobilier du Parc Vinet

Pergola abritant le Marché Citoyen

La frittata remplie d'œufs – les sorties collectives

Les enfants de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne n'ont pas tous l'occasion de vivre des sorties dans les lieux culturels, éducatifs et d'amusement à l'extérieur du quartier, et les organismes individuels du quartier n'ont pas les moyens à eux seuls de les offrir à leurs familles. Ils se regroupent alors pour organiser des sorties collectives dont la facture et la joie sont partagées. De plus, les organismes collaborent pour organiser annuellement de « Grands événements familiaux » dans le quartier, cette fois partageant des ressources pour faire venir des activités culturelles et éducatives au profit des familles. Chacun y casse son œuf et le résultat est un repas de frittata que tous peuvent partager dans la joie : des moments de plaisir partagés entre parents, enfants et adultes significatifs.

INGRÉDIENTS

- Une bonne équipe solidaire : les sorties impliquant autant les CPE que les organismes communautaires Famille (OCF) ; la collaboration est de mise pour planifier et réaliser un programme annuel de sorties variées.
  - Un comité Grand événement a pris en charge la planification des grands événements familiaux, qui ont offert plusieurs ateliers et spectacles chacun, et ce, au sein des deux quartiers, sur une semaine.
- Des contributions des organismes : pour les sorties à l'extérieur, les organismes ont payé les droits d'entrée par enfant, tandis que le Plan d'action a assumé les frais de location d'autobus, trop coûteux pour les organismes individuels.
- Des idées et des recommandations basées sur des vécus plus nombreux, car partagés : cela permet d'offrir aux enfants une panoplie d'expériences différentes adaptées à leur groupe d'âge. Chaque année, plusieurs possibilités ont été suggérées et recherchées.

MÉTHODE

- Ceux qui travaillent auprès des enfants le savent : organiser un événement spécial comme une sortie représente beaucoup de travail additionnel (parfois perçu comme facultatif ou ne faisant pas partie du mandat. On peut alors s'imaginer l'effort d'organiser plusieurs sorties auxquelles participent de quatre à cinq organismes), un effort de taille qui n'a pas toujours été facile.[67]
  - La clé du succès de cette recette se trouve dans la reconnaissance du gain mutuel pour les enfants de la collaboration et la coopération, au-delà de l'effort additionnel ;
  - Les activités et les dates sont choisies par un processus démocratique (souvent par sondage) en tenant compte des objectifs du Plan d'action. Les autobus sont loués (jusqu'à trois autobus par activité) ; les parents sont sollicités pour les permissions ; les accompagnateurs sont recrutés et organisés ; l'aller et le retour sont organisés en fonction des organismes participants ; un plan pour la coordination du déroulement est mis en place.

Sortie à Intermiel

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

- Les enfants des cinq CPE et des trois OCF ont découvert d'autres lieux et d'autres idées et sensations : ils ont été émerveillés par ces expériences autrement moins courantes ou mêmes inaccessibles. Jusqu'à maintenant, les sorties collectives ont inclus :
  - 2014 : Zoo de Granby
  - 2014 : Musée pour enfants de Laval
  - 2015 : Tour éducatif guidé à Intermiel, à Saint-Benoît — « Le monde des abeilles »
  - 2016 : Tour éducatif « safari » à Nid'Otruche — Ferme d'autruches, à Saint-Eustache

  Les Grands événements familiaux ont été les suivants :
  - 2015 : Jeunesses musicales : des ateliers d'initiation à la musique ont eu lieu en CPE et dans les OCF, et des spectacles familiaux dans les bibliothèques de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne. Au total, ce Grand événement famille a touché 265 enfants et 110 parents/adultes.[68]
  - 2016 : Kuimba Ngoma, troupe de danse africaine : des ateliers éducatifs sur l'Afrique, d'initiation au djembé (instrument de percussion) et des ateliers de chant et de danse, ainsi que des spectacles familiaux dans les bibliothèques. 460 enfants et 116 parents/adultes ont participé.

De l'avis des membres de la Table, les sorties collectives sont une manifestation très positive de leur facilité grandissante de travailler ensemble sur des activités très concrètes. Les sorties et les Grands événements sont reconnus comme « conviviaux, rassembleurs et bien organisés[69] ». Ces sorties renforcent les liens entre organismes et intervenants, facilitant ainsi la continuité des actions auprès des familles. La mise en commun des groupes d'enfants permet de cibler des activités pour des tranches d'âge plus ciblées et de toucher encore mieux tous les enfants. Les Grands événements, étant offerts sur un même thème dans divers lieux pour une période prolongée, complémentent les fêtes plus ponctuelles selon une démarche intégrative et continue.

Sortie au Musée pour enfants de Laval

La tarte aux pommes

À la saveur de la petite enfance de la fête de Saint-Henri

Ingrédients

Cette recette comporte trois ingrédients clés :

- Une bonne équipe solidaire : sous la coordination de Solidarité Saint-Henri, le comité de fête de quartier de Saint-Henri appelé « **À Saint-Henri, on est tricoté serré** » est composé de sept organismes de secteurs différents.
- La pâte : tout ce monde met évidemment la main à la pâte pour créer une croûte dorée et sucrée, prête à accueillir les familles.
  - Ce travail d'équipe sert à créer des liens entre intervenants et organismes – « se connaître entre nous » –, avec leurs forces, capacités, préférences et faiblesses ;
- Les pommes, locales et bios : les fêtes de quartier permettent de répandre la saveur de la petite enfance. Elles comprennent :
  - Mini-marché : action de sécurité alimentaire à laquelle contribue le Plan d'action de la Table ;
  - Kiosque photo de famille : pour valoriser la participation familiale
  - Activités physiques pour tous : soccer, Zumba, en famille
  - Coin bébé : chaise d'allaitement, couverture au sol pour que les parents et les enfants puissent relaxer et jouer ensemble, et animatrice faisant le lien avec les services
  - Livre-moi : activités de lecture parent-enfant avec des trousses – action dans le cadre du plan d'action ÉLÉ
  - Activités artistiques : maquillage, jeux gonflables pour faire plaisir aux enfants et leurs parents
  - Contes de Mère Nature : une conteuse et des livres pour promouvoir la conscience phonologique – action dans le cadre du plan d'action ÉLÉ.

Méthode

Partager des tâches d'organisation parmi les organismes, de sorte que :

- l'organisation d'un événement d'envergure est allégée pour chacun ;
- tout le monde se sent impliqué dans un projet important, aux côtés des autres ; et
- on montre de façon concrète les valeurs et l'esprit communautaire ; que l'on fait des choses ensemble pour les gens autour de nous, ce qui inclut l'implication d'un grand nombre de bénévoles.

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

La fête de Saint-Henri est un moment de célébration pour l'ensemble des citoyens du quartier, y compris les familles. Cette action contribue à l'atteinte de la transformation souhaitée : « La communauté rend accessibles des occasions et des lieux qui suscitent des moments de plaisir partagé parent-enfant. » Elle rassemble annuellement environ 800 personnes dans le parc Sir-Georges-Étienne-Cartier, au cœur de Saint-Henri.

- Dans ce quartier en changement (embourgeoisement, démolition, construction), la fête renforce le sentiment de rassemblement autour de quelque chose de solide, de stable, de prévisible – un événement annuel, attendu –, ce qui signifie que le quartier existe toujours et que ses familles ont toujours leur place.
- La fête de Saint-Henri envoie le message que les familles et les enfants font partie de la collectivité, leur permettant ainsi de l'assumer comme identité citoyenne et de l'habiter de façon permanente, et ce, avec la fierté d'être en famille.
- La fête crée une occasion de « rencontrer l'autre » :
  - Rencontre entre divers organismes, chacun ayant son rôle dans la collectivité ;
  - Rencontre entre citoyens de différents groupes d'âge, y compris les tout petits.
- La fête renforce l'idée de voisinage : littéralement, elle consiste à ouvrir des portes sur un lieu de rencontre qui n'existe pas nécessairement le reste de l'année :
  - ce qui pousse à faire la connaissance des voisins, à réaliser « qu'on a des choses à partager » en continuité avec les fêtes.

Au fil des années, depuis 2003, la préoccupation de la petite enfance a été intégrée dans les fêtes existantes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri. Pour sa troisième édition, la fête a eu lieu le 17 septembre 2016[70]. Cette fête collective permet à la petite enfance de faire partie intégrante d'une tarte succulente qui touche les organismes et les familles à l'échelle de la collectivité.

- La fête contribue à tisser des liens entre intervenants et familles, par le contact dans un contexte détendu, agréable, informel, sans dossiers.
- Pour les intervenants, ce moment festif est un beau moment de mobilisation ; il apporte une légèreté d'esprit.

À noter que dans les années passées, le même niveau d'intégration et de continuité dans les fêtes de la Petite-Bourgogne n'a pas été atteint… cette recette était en voie de perfectionnement et l'activité collective pour les tous petits de l'édition de 2015 a connu un beau succès : « Le coin tout-petits était mieux organisé et a commencé tôt le matin, en même temps que la distribution des fleurs. Le kiosque maquillage/bricolage a atteint 80 enfants, et le coin lecture +/- 30 enfants. Une animatrice horticole a aussi fait des activités ambulantes[71]. »

Le chocolat chaud du Noël sur la rue Chatham

La rue Chatham, bordée par de nombreux HLM du quartier de la Petite-Bourgogne, est piétonne entre les rues Saint-Jacques et Quesnel. Elle abrite deux partenaires du Plan d'action : l'OC Amitié Soleil et le CPE La Garde Amis. Le Noël sur la rue Chatham a été couvé longtemps comme idée et a été ajouté au Plan d'action en 2014 avec un petit surplus de budget. Tenu pour la première fois le 11 décembre 2014 et réalisé à nouveau le 10 décembre 2015, ce Noël a attiré des groupes d'enfants de tous âges venus visiter à tour de rôle. Le lieu est transformé en endroit magique qui vient chauffer les mains, les bedons et les cœurs, tout comme un bon chocolat chaud.

INGRÉDIENTS :

- Une bonne équipe solidaire : des gens – intervenants, citoyens, membres des CA – qui ont fait du travail bénévole ou en dehors de leurs rôles réguliers, avec leurs mains et leurs cœurs : fabrication et montage des décors, confection et prêt de costumes, location et prêt d'équipements, main-d'œuvre de montage, animation et démontage.
- Décorations créant un endroit féérique :
  - Lumières et boules de Noël
  - Arbres de Noël décorés par les enfants visiteurs dans leurs milieux de garde avant la visite.
- Activités de plaisir en hiver :
  - Décorer des arbres
  - Faire des bonhommes de neige
  - Goûter un chocolat chaud
  - Rentrer au chaud et écouter des livres animés par une conteuse (fournie par le comité ÉLÉ)
  - Rencontrer des fées des neiges (des intervenantes d'Amitié Soleil) et le père Noël (le coordonnateur de la Coalition de la Petite-Bourgogne et un citoyen bénévole)
  - Jouer dans la neige abondante.
- Pour permettre tout cela : du matériel et des costumes, un permis de la Ville[72] ; un approvisionnement en électricité et du son, une organisation logistique de l'habillage-déshabillage, un accès aux toilettes et aux lavabos…
- Les CPE, OCF et les milieux de garde familial qui inscrivent leurs groupes et viennent visiter, certains à une bonne distance de marche. Toutes les plages horaires étaient pleines en 2014 ; à la mi-novembre, l'édition 2015 annonçait aussi pleine capacité.

MÉTHODE

1. Organiser, travailler et faire travailler tous ceux qui le veulent pour créer un moment de joie et de bonheur pour les enfants du quartier.

Au menu : Retombées pour la continuité des actions auprès des familles

Le Noël sur la rue Chatham qui, en 2014, a joint 280 enfants âgés de 2 à 4 ans, a été réalisé dans le but d'animer l'espace physique pour créer, collectivement et de manière rassembleuse, un espace émotionnel pour les enfants. En 2015, malgré le manque de neige, le Noël a été un aussi grand succès[73].

- La transformation d'une rue ordinaire à un endroit magique a été rendue possible par la collaboration entre organismes, institutions, intervenants et individus.
- On souligne particulièrement le rôle des citoyens – résidents bénévoles associés à la concertation Sentier de la Bourgogne (voir recette *Le Sentier de la Bourgogne, ou le potager de tous*). Leur contribution a été particulièrement appréciée, d'autant plus qu'elle crée une continuité à la vie de quartier plus large et à d'autres mobilisations et concertations touchant les environnements de vie des enfants de 0 à 5 ans et leurs familles.
  - Tous les citoyens dont les balcons bordent la rue ont les décorés.
- L'événement est devenu annuel, créant une continuité d'année en année pour les petits.

Il existe un autre aspect de la continuité auprès des enfants, moins concret, mais aussi très important : en créant un moment particulier sur le plan temps-espace dans la vie des enfants et un lieur de socialisation pour les familles, on contribue à créer un sentiment d'appartenance et d'attachement à sa collectivité qui peut durer.

- On peut se projeter dans l'avenir de ces enfants par une anecdote de 2014 : une dame s'est arrêtée dans la cour d'Amitié Soleil pour féliciter les gens à propos des décors et de l'activité, en disant qu'elle avait grandi dans le quartier et était de retour pour une visite de nostalgie de son enfance heureuse…
- le Noël de la rue Chatham pourrait avoir créé chez les petits en visite un souvenir aussi étincelant et réconfortant – une forme de continuité de mémoire de sa collectivité si amoureuse de ses enfants.

1 L'implantation du Plan d'action 2014-2016 est accompagnée d'une démarche évaluative participative et appréciative et est menée par un comité d'évaluation composé d'intervenants des organismes partenaires : Corine Bélanger, Famijeunes ; Mélanie Danis, Amitié Soleil ; Jila Guerami, Centre communautaire Tyndale-StGeorges ; Geneviève Dubé, CPE Le train de Bourgogne ; Loriana Guliani, CASIOPE ; Jean-Philippe Émond, Table enfance-famille; accompagnés par Natalie Kishchuk, évaluatrice.

2 Les données d'évaluation utilisées pour créer des recettes proviennent :

- d'analyses documentaires : comptes rendus de la Table et documents des organismes partenaires
- des entrevues auprès des comités et partenaires :
- Comité aviseur de la Table de concertation
- Comité de fête de Saint-Henri
- Comité Sentier de la Bourgogne
- Comité Éveil à la lecture et à l'écriture
- Comité Passage à l'école, directions d'école
- Amitié Soleil — rue Chatham
- CIUSSS

3 Preskill H., A. Coghlan. « Using Appreciative Inquiry in Evaluation », *New Directions for Evaluation*, vol. 100, Jossey Bass, 2004.

4 Procès-verbal de la Table, novembre 2014.

5 Procès-verbal de la Table, 12 janvier 2016.

6 Plan d'action jeunesse montréalais

7 Entente-cadre survenue entre le ministère de la Famille et de l'Enfance, le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, la Concertation interrégionale des centres de la petite enfance du Québec et la Fédération des CPE du Québec.

8 Portrait de la situation en regard des besoins et de l'intervention auprès des enfants ayant des défis particuliers dans les quartiers Saint-Henri et Petite-Bourgogne, septembre 2007.

9 Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest—Verdun, décembre 2013. Aide-Mémoire – protocole PE-CSSS.

10 Compte-rendu de la rencontre des partenaires du projet « Je m'exprime et je grandis » tenue le 26 janvier 2000 ; Procès-verbal de la rencontre des partenaires du projet « Je m'exprime et je grandis » tenue le lundi 20 novembre 2000.

11 Fonds de soutien à l'action intersectorielle, volets a, b et c, soumission 1998/1999 ; Perspective du plan d'action 1999/2000 ; Offre de services pour les enfants de 0 à 5 ans sans diagnostic présentant des indices de retard de développement ou un retard dans une ou plusieurs sphères de leur développement. mars 2010.

12 Procès-verbaux de la Table, 3 juin 2014, 9 septembre 2014.

13 Projet Je m'exprime et je grandis, Bilan comparatif 2001-2002 à 2006-2007.

14 Procès-verbal de la Table, 20 mars 2013.

15 Procès-verbal de la Table, novembre 2014.

16 https://sites.google.com/site/tablepetiteenfanceetfamille3/formations

17 Procès-verbal de la Table, 1 septembre 2014.

18 Procès-verbal de la Table, 12 janvier 2016.

19 Procès-verbal de la Table, 3 juin 2014.

20 Procès-verbal de la Table, 13 janvier 2015.

21 Procès-verbal de la Table, 15 septembre 2015.

22 Procès-verbal de la Table, 14 novembre 2013.

23 Camp pédagogique 2014 – Bilan, p. 2.

24 Procès-verbal de la Table, 16 janvier 2016.

25 Procès-verbal de la Table, 3 juin 2014.

26 Plan d'action 2014-2015, p. 36.

27 Plan d'action triennal 2013-2016, p. 37.

28 Courriels réguliers de la coordination.

29 Procès-verbal de la Table, 1er décembre 2015.

30 Par exemple, procès-verbal de la Table, septembre 2015 : Formation en animations des activités psychomotrices pour les 2 à 5 ans, offerte par l'Association montréalaise pour le développement des loisirs des tout-petits.

31 Procès verbal de la Table 1 avril 2014.

32 Procès verbaux de la Table, 6 mai 2014 ; 6 juin 2015.

33 Horizon 0-5, État sommaire : démarches locales concertées montréalaises pour une transition harmonieuse vers l'école, mars 2014.

34 Horizon 0-5, État sommaire : démarches locales concertées montréalaises pour une transition harmonieuse vers l'école, mars 2014.

35 Camp pédagogique 2014 – Bilan ; camp pédagogique 2015 – Bilan.

36 Grille d'évaluation, camp pédagogique 2014.

37 Procès-verbaux de la Table : 20 mars 2013, 7 octobre 2014, 15 septembre 2015, 6 octobre 2015.

38 Procès-verbaux de la Table : 7 octobre 2014, 20 mars 2013.

39 Camp pédagogique 2015 – Bilan.

40 Camp pédagogique 2014 – Bilan ; camp pédagogique 2015 – Bilan.

41 Procès-verbal de la Table : 15 septembre 2015.

42 Camp pédagogique 2014 – Bilan, p. 2.

43 Procès-verbal de la Table : 16 janvier 2016.

44 Procès verbal de la Table, 7 oct 2014.

45 Procès verbal de la Table, 6 nov 2012.

46 Par exemple : Élaboration du plan d'action Québec en forme – résultats de la validation du portrait et détermination des enjeux et des objectifs – avril 2008.

47 Procès-verbal de la Table, novembre 2012.

48 Par exemple, procès-verbal de la Table, 20 mars 2013 ; informations sur les budgets alloués ; procès-verbal de la Table 15 sept. 2015 : Informations sur le Plan triennal d'immobilisations pour rénovations.

49 Exemple, la lettre à l'arrondissement sur la révision du plan directeur des parcs, procès-verbal de la Table, février 2013.

50 Pétition pour inscrire la rénovation du parc Vinet au Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2017 de l'arrondissement du Sud-Ouest, déposé le 6 mai 2014 (procès-verbal de la Table, 6 mai 2014).

51 Procès-verbal de la Table, 3 juin 2013.

52 Exemple, procès-verbal de la Table, 2 mars 2013 ; lettre de la Table au conseil d'arrondissement, 6 mai 2014.

53 Procès-verbal de la Table, 23 avril 2013.

54 Procès-verbal de la Table, 18 juin 2013.

55 Procès-verbal de la Table, juin 2013.

56 Procès-verbal de la Table, octobre 2014.

57 Procès-verbal de la Table, 13 novembre 2013.

58 Lettre de la Table au conseil d'arrondissement, 6 mai 2014.

59 Parcs — Où en sommes-nous ? Présentation à la Table, mai 2015.

60 Procès-verbal de la Table, sept 9 2014.

61 Parcs — Où en sommes-nous ? Présentation à la Table, mai 2015.

62 Parcs — Où en sommes-nous ? Présentation à la Table, mai 2015.

63 Procès-verbal de la Table, 6 mai 2014.

64 Procès-verbal de la Table, 9 sept 2014.

65 http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7017,124243600&_dad=portal&_schema=PORTAL.

66 http://petitebourgogne.org/images/Journal/Vues.sur.la.Bourgogne.automne2015.pages.pdf, p. 6

67 Procès-verbal de la Table: 6 mai 2014

68 Procès-verbal de la Table : 2 juin 2015

69 Procès-verbal de la Table : 9 sept 2014; Rapport d'évolution, Juillet 2016- Juin 2016

70 www.solidarite-sh.org/sites/solidarite-sh.org/files/affiche_fete_quartier_saint-henri_legal_2015.pdf

71 Procès-verbal de la Table, 2 juin 2015.

72 http://applicatif.ville.montreal.qc.ca/som-fr/pdf_avis/pdfav19618.pdf

73 Procès-verbal de la Table, 12 janvier 2016.

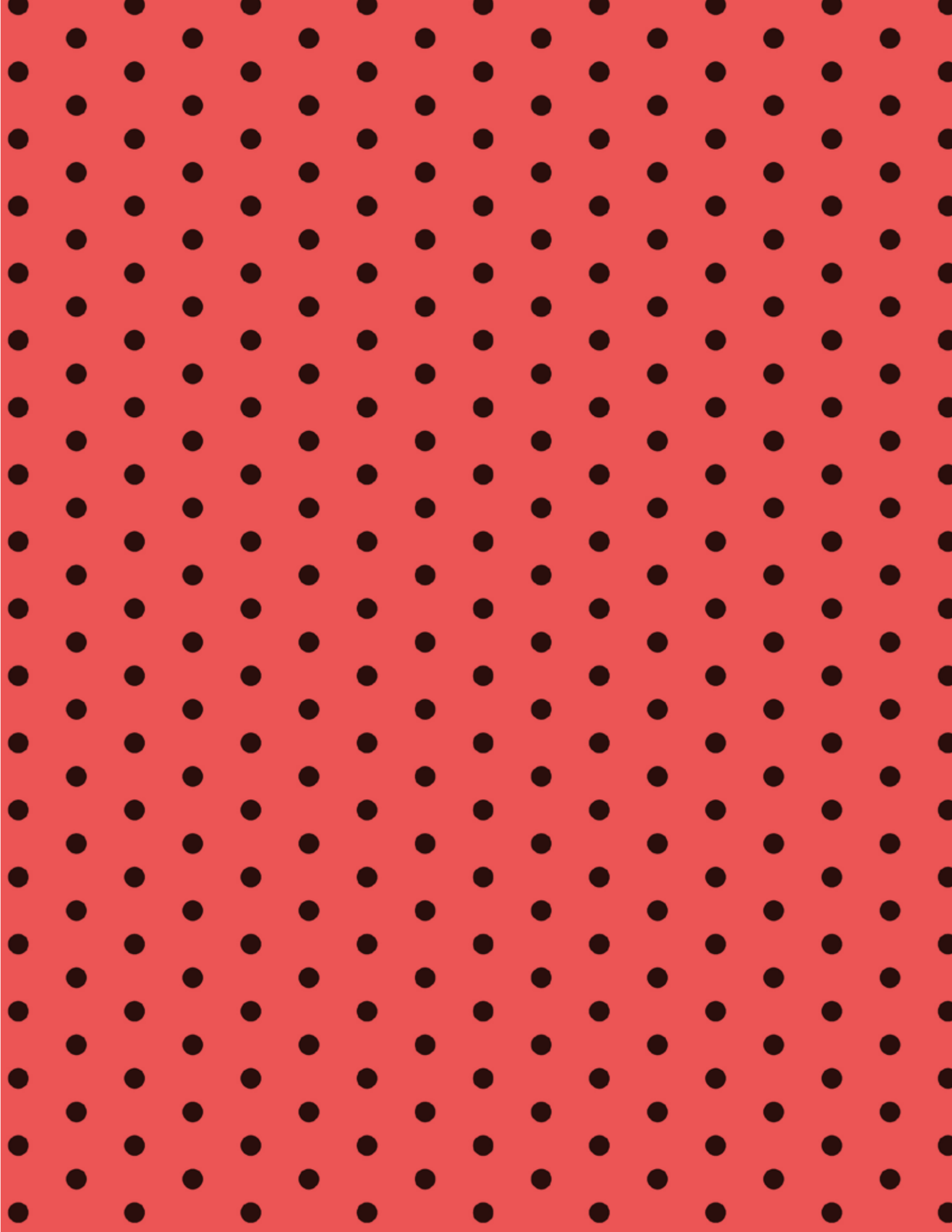

Ce livre à pu être
produit grâce au
soutien financier de

AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES